

John STREET : *Music & Politics*

Cambridge : Polity Press, 2012

Marie-Christine Parent



Édition électronique

URL : <http://>

ethnomusicologie.revues.org/2214

ISSN : 2235-7688

Éditeur

ADEM - Ateliers d'ethnomusicologie

Édition imprimée

Date de publication : 15 novembre 2014

Pagination : 325-328

ISBN : 978-2-88474-355-6

ISSN : 1662-372X

Référence électronique

Marie-Christine Parent, « John STREET : *Music & Politics* », *Cahiers d'ethnomusicologie* [En ligne],

27 | 2014, mis en ligne le 14 novembre 2014, consulté le 14 mai 2017. URL : <http://>

ethnomusicologie.revues.org/2214

d'apparentes perpétuations immuables d'usages et de normes, l'individualisation croissante des parcours et l'apparition notable de phénomènes de starification, qu'il s'agisse d'une chorégraphe burkinabè (Sarah Andrieu), d'une chanteuse de *candombe* afro-uruguayenne (Clara Biermann), de la réappropriation de la figure de Zappa en Tchécoslovaquie par des musiciens locaux durant la guerre froide (Didier Francfort) ou d'un mouvement confessionnel d'inspiration chrétienne au Sénégal (Fabienne Samson). La seconde partie se penche plus spécifiquement sur les pratiques qu'on pourrait qualifier d'une manière ou d'une autre de « création ». Il en va ainsi du chapitre d'Emmanuelle Olivier sur les louanges islamiques au Mali et sur les procédés de renouvellement du répertoire, de la contribution d'Esteban Buch sur Gotan Project et le phénomène du « tango électronique » et du texte de Catherine Servan-Schreiber qui s'intéresse aux phénomènes de créolisation et d'orientalisation à partir de la musique chutney de l'île Maurice. Enfin, la dernière partie du livre aborde la problématique de la création en s'intéressant, plus en amont, aux sources et ressources de l'inspiration : elle se focalise sur les dynamiques de circulation des répertoires et des jeux d'échelle territoriaux (entre le local et le global). Guillaume Samson traite le cas du reggae et du ragga dancehall (originaires de la Jamaïque) au sein de l'île de La Réunion. Elina Djebbari s'intéresse à la manière dont les troupes de ballet maliennes articulent tradition et contemporanéité. Marie Tholon étudie les formes *sabar* et ballets mandingues au Sénégal. Quant à Juan Paulhiac, il étudie le courant musical Champeta à Cartagena (Colombie), montrant le rôle que jouent à la fois les règles de l'industrie musicale et les canaux de diffusion liés à Internet dans l'implantation du genre.

Dépassant les perspectives binaires ou artificiellement divisées, *Musiques au Monde* met donc en évidence, en contexte et à partir de terrains divers et complémentaires, les transformations parfois radicales des phénomènes musicaux aujourd'hui dans les faits et/ou les représentations.

GÉRÔME GUIBERT



John STREET : *Music & Politics*

Cambridge : Polity Press, 2012, 195 pages.

Les liens entre musique et politique semblent souvent évidents pour nous, ethnomusicologues, qui fournissons des outils théoriques permettant de problématiser les relations entre les deux domaines. C'est ce à quoi s'attache John Street, professeur de sciences politiques à l'Université de East Anglia (Royaume-Uni) et spécialiste des relations entre politique et musiques populaires « actuelles » (*popular music*), dans son dernier ouvrage intitulé *Music & Politics*. Si le titre nous semble ambitieux, particulièrement dans notre discipline où un tel sujet

nécessiterait d'être plus pointu et davantage défini, l'auteur embrasse le sujet avec passion et rigueur et propose une référence théorique – empruntant aux outils d'analyse et aux concepts propres aux sciences politiques – suggérant différentes relations entre musique et politique. S'il ne s'agit aucunement d'un ouvrage d'ethnomusicologie, ce livre constitue une lecture fort pertinente pour notre discipline. Pour illustrer ses propos et alimenter la théorie, Street se réfère à de nombreux cas cités dans la littérature musicologique (avec une prédominance pour les recherches sur les musiques populaires, mais aussi quelques exemples tirés de la musique classique ou de la « *world music* ») et les sciences sociales.

D'emblée, l'auteur considère ici musique et politique en tant que champs complémentaires et indissociables. Pour lui, la musique est porteuse de valeurs et d'expériences politiques, en plus d'organiser notre comportement en société en tant que pensée et action politique. Ainsi, la musique n'est pas qu'un véhicule d'expression politique, elle incarne cette expression (p. 1).

Music & Politics est structuré en neuf chapitres, chacun illustrant différents types d'interrelations. Le sujet n'est pas nouveau en soi, mais le traitement qu'en fait Street se distingue par sa clarté, sa cohérence et sa structure, ainsi que par une certaine dimension pédagogique. L'auteur n'ignore pas la tradition de penseurs politiques s'étant penchés sur les relations entre musique et politique depuis plus de deux mille ans. Qu'il s'agisse de Platon et d'Aristote, de Marx, de Rousseau, de Nietzsche, d'Adorno, ou même d'intellectuels contemporains comme Attali et Scrutton, Street consacre un chapitre entier (chapitre 8) à revisiter leurs idées. Ce chapitre pourrait fournir un éclairage pertinent à des étudiants en sciences politiques, en histoire culturelle ou même en musique.

Le premier chapitre, « *Sound barriers : censoring music* », traite, comme son titre l'indique, de l'un des aspects les plus discutés de la relation entre musique et politique : la censure. Cette dernière est toutefois abordée sous un angle original, soit à partir de la perspective des droits humains. Cette section se conclut par l'affirmation que la régulation de la musique va de pair avec celle des interactions humaines de manière générale. Le deuxième chapitre, qui poursuit dans le même esprit, examine comment le politique influence la musique en abordant les politiques culturelles qui lui sont liées. L'auteur y interroge le rôle des États-nations dans la gestion de la musique, ainsi que les valeurs politiques qu'elle véhicule. Il aborde les notions de propagande et d'usage idéologique de la musique, tant dans des régimes autoritaires – partageant généralement la conviction de l'importance politique et du pouvoir de la musique – que dans les régimes capitalistes libéraux, où la politique en matière de musique implique différents secteurs de la société : de l'éducation au commerce, en passant par l'immigration et les questions liées à la propriété intellectuelle. Street insiste sur la pertinence d'une étude critique des politiques culturelles, incluant ses justifications et ses explications, qui révèle la valeur accordée à la musique autant que des choix de société. Enfin, au-delà des États-nations, l'auteur accorde une place aux organismes

internationaux (Unesco, Union européenne, etc.) qui participent et influencent les questions de propriété intellectuelle, d'identité nationale, de promotion de la diversité culturelle, de circulation des artistes, etc.

Tandis que les deux premiers chapitres soulignent l'influence du politique sur la musique, la perspective est inversée pour les chapitres suivants. La musique peut-elle, et si oui comment, changer le monde ? La musique est ici abordée en tant que mode de communication et de représentation politique. Elle a le pouvoir et la capacité de communiquer des idées et de représenter des communautés. Se pencher sur ces questions implique, pour l'auteur, davantage que l'observation de la manière dont les musiques et les musiciens prétendent représenter une cause ou une communauté, mais également l'étude des conditions sous lesquelles ces relations peuvent être possibles et crédibles. Ainsi, des facteurs tels que l'esthétique de la performance et l'organisation des intérêts commerciaux participent à l'éventuelle représentation. Dans le même ordre d'idées, le quatrième chapitre considère le rôle actif et expressif de la musique par le biais de la participation et de la mobilisation politique. Pour l'auteur, l'organisation (arrangements infrastructurels qui rendent l'événement musical possible), la légitimation (largement produite par la médiation) et les éléments performanciers de la participation (*performing participation* – incluant les gestes et formes d'expression) constituent des éléments à considérer pour une analyse de la capacité que possède une musique – ou peut-être davantage un événement ou un phénomène musical – à mobiliser différents acteurs. Si cette mobilisation peut être initiée du « haut vers le bas », elle s'inscrit aussi souvent en sens inverse et la musique y joue encore une fois un rôle-clé. Dans le cas de la campagne *Rock Against Racism*, voir et écouter la musique font partie d'une expérience politique.

Le sixième chapitre, « *Invisible republics* », examine comment la musique peut contribuer à « faire » l'histoire et quelles sont les constructions qui y participent. Deux études de cas sont présentées : celle qui explicite la relation entre la portée culturelle de l'*Anthology of American Folk Music* et le mythe du rêve américain ; ainsi que le cas de Woodstock qui vient illustrer les liens entre les expériences musicales et les identités – ou communautés – imaginées (en référence à Anderson 1996).

Street aborde également la question de l'esthétique dans son chapitre intitulé « *Sounding good* », où il discute d'une économie politique du goût (« *political economy of taste* ») illustrée par des analyses de cas empruntées aux prix et concours musicaux, dont le *Mercury Music Prize*. Il ne signale pas ici la distinction entre jugement de valeur et évaluation, qui semble bien souvent être évacuée des préoccupations des organisateurs, mais insiste sur les différentes relations de pouvoir à l'œuvre dans les processus de sélection des gagnants.

L'ouvrage se termine sur un chapitre dédié au pouvoir de la musique dans les représentations politiques (*performing politics*), à son caractère délibéré et

utopique, à sa faculté organisationnelle, ainsi qu'aux possibilités d'édifier des valeurs musicales impliquant éthique et émotion pour mieux comprendre l'Autre et rassembler des communautés politiques.

Qu'autant de valeur soit accordée à la musique dans cet ouvrage ne peut que nous rassurer en prouvant la pertinence de nos recherches et laisser entrevoir une plus grande reconnaissance de nos travaux et davantage de collaborations avec d'autres disciplines. *Music & Politics* ouvre la voie à de nouvelles approches et thématiques de recherche pour des étudiants et chercheurs en musique et en sciences humaines et sociales. Accessible et clair, cet ouvrage d'une lecture agréable constitue une excellente initiation aux relations entre musique et politique.

MARIE-CHRISTINE PARENT

Référence

ANDERSON Benedict
1996 [1983] *L'imaginaire national: réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris:
Éditions La Découverte.